



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

**Soixante-sixième session**  
Point 121 de l'ordre du jour

## Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

### Rapport de la Deuxième Commission

*Rapporteur* : M. Raymond **Landveld** (Suriname)

#### I. Introduction

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-sixième session la question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » et de la renvoyer à toutes les grandes commissions, uniquement pour qu'elles en tiennent compte lorsqu'elles examineraient leur programme de travail provisoire et prendraient leurs décisions y relatives.
2. La Deuxième Commission a examiné la question à sa 40<sup>e</sup> séance, le 9 décembre 2011 (voir A/C.2/66/SR.40).

#### II. Examen du projet de décision figurant dans le document A/C.2/66/L.81

3. À sa 40<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Commission était saisie du projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale (A/C.2/66/L.81) qui avait été déposé par son président à l'issue de consultations menées avec le Bureau de la Commission.
4. À la même séance, la Secrétaire a modifié oralement le projet de programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale (voir A/C.2/66/SR.40).
5. Également à la même séance, avant l'adoption du projet de programme de travail, le représentant de Cuba a fait une déclaration à laquelle la Secrétaire a répondu en apportant des éclaircissements (voir A/C.2/66/SR.40).
6. Également à la 40<sup>e</sup> séance, le représentant de l'Union européenne a également fait une déclaration (voir A/C.2/66/SR.40).



7. À la même séance, la Commission a adopté son projet de programme de travail pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale tel qu'il figurait dans le document A/C.2/66/L.81 et avait été modifié oralement, et recommandé à l'Assemblée générale de l'approuver (voir par. 8).

### III. Recommandation de la Deuxième Commission

8. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

#### **Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale approuve le programme de travail de la Deuxième Commission pour sa soixante-septième session, qui est reproduit ci-après :

1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement.
2. Questions de politique macroéconomique :
  - a) Commerce international et développement;
  - b) Système financier international et développement;
  - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement.
3. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008.
4. Développement durable :
  - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable;
  - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Convention sur la diversité biologique;
  - g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa douzième session extraordinaire;
  - h) Harmonie avec la nature;
  - i) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
5. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).
6. Mondialisation et interdépendance :
  - a) Migration internationale et développement.

7. Groupes de pays en situation particulière :
  - a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
  - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit.
8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
  - a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017);
  - b) Coopération pour le développement industriel.
9. Activités opérationnelles de développement :
  - a) Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Coopération Sud-Sud.
10. Développement agricole et sécurité alimentaire.
11. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.

---